

**DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE  
ARRONDISSEMENT DE LARGENTIÈRE  
CANTON DE VALLON PONT D'ARC  
COMMUNE DE SAMPZON**

**Convocation du 16 septembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois septembre à dix-neuf heures quinze, le Conseil Municipal de Sampzon légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvon VENTALON, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**BARDIN Danielle, CROMBEZ Caroline, GUEPRATTE Julien, MAUSES Annette, OZIL Raymond, PESCHAIRE Christian, SERRET Patrick, SUREL Alain, VENTALON Yvon

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** BARDIN Danielle

**Ordre du jour**

- 1- Décision modificative n°3**
- 2- Rézo Pouce**
- 3- Box médicale**
- 4 Questions diverses**

Le PV de la dernière séance est arrêté en début de séance par le Maire et le secrétaire de séance.

**DEL0123092025**

**« DÉCISION MODIFICATIVE N°3 »**

07306 Code INSEE	COMMUNE DE SAMPZON - BUDGET COMMUNAL Commune	DM 2025
---------------------	---	---------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal**

**DECISION MODIFICATIVE N° 3**

**Virements de crédits**

Nombre de membres en exercice	9		
Nombre de membres présents	9		
Nombre de suffrages exprimés	9		
VOTES : Contre	0	Pour	9
Date de convocation :	16/09/2025		

L'an 2025, le 23/09/2025, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Yvon VENTALON, Le Maire.

Objet : Décision modificative n°3

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 168758 : Dettes - Autres groupements	120 000,00 €	
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	120 000,00 €	
D 2111-151 : ACQUISITION PRESBYTERE		16 325,00 €
D 2138-151 : ACQUISITION PRESBYTERE		103 675,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		120 000,00 €

Signataires :

BARDIN Danielle	
CROMBEZ Caroline	
GUEPRATTE Julia	
MAUSSES Annette	
OZIL Raymond	
PESCHAIRES Christian	
SERRÉ Patrick	
SUREL Alain	
VENTALON Yvon	

Certifié exécutoire par Yvon VENTALON, Le Maire, constaté tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le,

A Sampzon, le 23/09/2025.

ont signé les membres présents  
pour extrait conforme  
Le Maire



## **POINT N°2**

### **« REZO POUCE »**

Rezo Pouce est un service de Mobicoop, déployé par la communauté de communes des gorges de l'Ardèche, ayant pour mission d'offrir aux habitants des zones rurales la possibilité de se déplacer sur le territoire,

L'auto stop est organisé grâce à des arrêts identifiés et matérialisés, ce dispositif fonctionne via une application gratuite,

#### **2 arrêts ont été identifiés sur la commune :**

- le premier, à proximité immédiate de la mairie à côté du parking à vélos

Un arrêté municipal officialisera l'arrêt dans le cadre De rezo pouce

- le second après le pont au carrefour de la D111 et de la route de la Bastide (compétence départementale)

## **DEL0323092025**

### **« Création d'un cabinet médical autonome connecté dans le cadre du programme d'Innovation France 2030 »**

Le maire indique que dans le cadre de l'engagement du conseil municipal à renforcer l'accès aux soins pour nos administrés et à lutter contre la désertification communale, la commune de Sampzon a l'opportunité de pouvoir bénéficier des conditions avantageuses de financement selon les tarifs en vigueur dans le cadre du programme d'Innovation France 2030. Il rappelle que par délibération DEL0409122024, le conseil municipal a validé le projet d'acquisition et d'installation d'une Box Médicale à Sampzon et la recherche de financements. Outre l'exploration des possibilités de financement classiques par la commune, (DETR, CD 07, Région AURA), le Président de La Box Médicale a annoncé par courrier du 18 juillet 2025 au maire que notre dossier a été déposé par la S.A.S. Exo Santé dans le cadre des Projets d'Innovation France 2030 régionalisé Auvergne Rhône Alpes « 1 Box Médicale – 1 Département » prévoyant une prise en charge de la moitié du projet par ce dispositif de financement et le solde restant à la charge de la Box Médicale. Pour bénéficier du dispositif, la commune de Sampzon a recherché un lieu d'implantation, et s'engage si le projet était retenu, à effectuer les travaux de nivellement avec une dalle intégrant l'accès PMR et une arrivée électrique pour la pose de la Box Médicale. En exploitation, la commune devra prendre en charge le transport (au prix forfaitaire de 1000 € HT), les consommations électriques, internet et un ménage quotidien en semaine pendant 4 ans.

Le local à fournir par la Box Médicale accueille des dispositifs médicaux connectés permettant aux professionnels de santé de collecter des constantes et de pouvoir poser un diagnostic. Le cabinet est hygiénique (traitement par UV-C), sécurisé et connecté.

Le projet déposé par la S.A.S. Exo Santé consiste à installer les Box Médicales dans des zones critiques de désert médical. Chaque commune lauréate deviendra propriétaire de la Box Médicale grâce à une prise en charge intégrale du coût de 60 000 € HT par le dispositif France 2030 régionalisé et la Box Médicale.

La commune sera accompagnée pendant 4 ans incluant :

- Le cabinet médical connecté et sécurisé
- Le service de réservation pour les patients
- Un accompagnement en temps réel des patients en distanciel



## • QUESTIONS DIVERSES

### - Remerciements Famille Combemale

à la suite du décès d'Alain Combemale

### - Subventions

La ligue contre Le cancer, l'ADMR et les amis de l'hôpital ont remercié le conseil municipal pour les subventions accordées

### - SMAM (Syndicat Mixte Ardèche Méridionale)

Une forte augmentation des participations des communes pour la piscine la Perle d'Eau est prévue. Le coût de 21,8€/habitant en 2024 passe à 26,84€/hab en 2025 et atteindra 33,97€/hab en 2029

### - Orages

Les orages du jeudi 4 septembre 2025 ont causé de multiples pannes en mairie : ordinateurs, alarme, pièces chaudière, stores salle polyvalente... Une expertise est prévue fin octobre

### - Enquête publique PLUI en cours jusqu'au 11/10/2025

### - Travaux

- les travaux de renforcement du réseau d'eau potable chemin des vignes ont débuté
- des travaux ont eu lieu pour renforcer une pile du pont de sampzon, une inspection du pont est programmée prochainement
- des travaux sont prévus sur l'antenne du Rocher pour l'installation de la 5G par Free (mise en service prévue en décembre)

### - Réseau cuivre

Suppression du réseau cuivre à partir de 01/28

### - Bilan saison 2025

Bilan positif tant pour le marché estival que pour les jeudis à Sampzon

**La séance est levée à 20h45**

---

**PV arrêté le 20/11/2025 par :**

**Le Maire**

**Yvon VENTALON**



**La secrétaire de séance,**

**Danielle BARDIN**

